

REPUBLIQUE
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRAUVES

Département de la Marne

Séance du lundi 16 octobre 2023

Nombre de membres :
En exercice : 12
Présent : 7
Qui ont pris part
à la délibération : 7

Date de la convocation :
09/10/2023

L'an deux mil vingt-trois, le 16 octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire des séances en session ordinaire sous la présidence de Monsieur JOURNÉ Jean-Pierre, Maire de la Commune de GRAUVES.

Membres présents : Tous les membres en exercice à l'exception de Mr CHAPPELLIERE Eric, Mr JOLY Pascal et Mme JOYON Emilie, Mr GAUCHER Jérôme, et Mr BAUCHET Jean-Marie qui donne son pouvoir à Mr JOURNE Jean-Pierre.

Secrétaire de séance : Mr HUBERT Cyril

**N° 27/2023 – REPARTITION DES EXCEDENTS DE RECETTE
PAR LE SYNDICAT DE LA FORET CUIS/GRAUVES**

Monsieur le Maire fait part que Monsieur MINET Patrice, Président du Syndicat de la Forêt indivise Cuis/Grauves a rappelé l'article 4 des statuts du Syndicat : « En application du Code Général de Collectivités Territoriales, la quote-part de chaque commune dans la répartition des revenus nets ainsi que, leur contribution aux dépenses de la Commission Syndicale, est fixée comme suit, soit Cuis 1/2 et Grauves 1/2 ».

Il fait part aussi que, lors de sa dernière réunion, le Conseil Syndical a voté à l'unanimité de reverser à la commune de Grauves, la somme de vingt mille euros (20 000,00€).

Après discussion, le Conseil Municipal **ACCEPTÉ** à l'unanimité le versement de vingt mille euros.

Adopté à l'unanimité.

Le Maire,
Jean-Pierre JOURNÉ